



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL *AD HOC* SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Deuxième session

Rome, 23-25 avril 2018

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

1. Ouverture

La deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après, le Groupe de travail) s'ouvrira le 23 avril 2018 à 10 heures.

2. Élection du Président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur

Conformément à ses statuts, «le Groupe de travail élit son Président et un ou plusieurs vice-présidents parmi les représentants des membres du Groupe de travail, au début de chaque session. Les membres du Bureau ainsi constitué exercent leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et peuvent être réélus». Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi désigner un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

L'ordre du jour provisoire figure dans le document portant la cote CGRFA/WG-AqGR-2/18/1. On trouvera dans le présent document des notes relatives à l'ordre du jour provisoire ainsi qu'un calendrier provisoire joint en Annexe 1.

4. Présentation du projet de rapport révisé sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

La Commission, à sa seizième session ordinaire, a salué le projet de rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a invité les pays qui ne l'avaient pas encore fait à désigner des points focaux nationaux et à présenter leur rapport national

le 30 juin 2017 au plus tard, et a encouragé les pays qui avaient déjà présenté un rapport national à en communiquer une version révisée¹.

La Commission a demandé à la FAO d'élaborer un projet de rapport révisé sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le projet de rapport révisé). Elle a également demandé qu'une deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail) soit organisée et que celle-ci soit consacrée à l'examen du projet de rapport révisé.

Le document intitulé *Élaboration du rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA/WG-AqGR-2/18/2)* fournit des informations actualisées sur l'état d'avancement de l'élaboration du rapport, en vue de l'examen de celui-ci par le Groupe de travail. Le projet de rapport révisé figure dans le document intitulé *Projet de rapport révisé sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*².

5. Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

La FAO, dans le cadre des activités de la Commission et de son Groupe de travail, du Comité des pêches, de son Sous-Comité de l'aquaculture et de son Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées, joue un rôle important dans la promotion de l'utilisation, de la gestion, de la mise en valeur et de la conservation responsables des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture.

La Commission supervise et guide la préparation des évaluations des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. À ce jour, deux évaluations mondiales ont été réalisées pour les ressources phytogénétiques (plantes cultivées) (1997; 2009), deux autres pour les ressources zoogénétiques (animaux d'élevage) (2007; 2015) et une pour les ressources génétiques forestières (2013). En 2018, deux nouveaux rapports d'évaluation des ressources génétiques dans le monde seront mis au point et publiés, à savoir le rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et le rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Une caractéristique commune à ces évaluations est qu'elles sont toutes le fruit d'un processus participatif, lancé à l'initiative des pays. Dans tous les cas, la démarche suivie a facilité le travail de la Commission s'agissant de définir les mesures stratégiques à prendre en priorité, aux niveaux national, régional et international, face aux lacunes et aux défis recensés.

Le programme de travail pluriannuel de la Commission prévoit, parmi les principaux résultats et les objectifs d'étape fixés pour la dix-huitième session ordinaire, celui de «donner suite au rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*». Ainsi, La Commission souhaitera peut-être établir, à sa dix-septième session ordinaire, le suivi envisageable à sa session suivante, ainsi que les activités intersessions qui pourraient être menées.

Une étape fondamentale du processus d'élaboration du projet de rapport révisé a été la formulation de «messages clés». Il est maintenant essentiel de saisir l'occasion de la publication du Rapport pour faire valoir la nécessité de répondre concrètement à ces messages clés et s'accorder sur les priorités stratégiques relatives à l'utilisation, à la mise en valeur et à la conservation durables des ressources génétiques aquatiques. Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi étudier des mécanismes qui permettraient à la Commission de suivre à l'avenir l'état et l'évolution des ressources génétiques aquatiques d'élevage et des espèces sauvages apparentées relevant des juridictions nationales et, par l'intermédiaire des membres de la Commission et du Groupe de travail, de superviser la mise en œuvre des mesures stratégiques prioritaires convenues.

¹ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 39.

² CGRFA/WG-AqGR-2/18/Inf.2.

Le document intitulé *Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA/WG-AqGR-2/18/3)* donne un bref aperçu du contexte de l'élaboration du Rapport et de ses objectifs. S'appuyant sur le projet de rapport révisé, il recense les domaines spécifiques sur lesquels la Commission pourrait centrer son action en vue d'améliorer et de renforcer l'utilisation et la conservation durables des ressources génétiques aquatiques. Enfin, il propose des mesures visant à guider l'action stratégique à mener pour donner suite au Rapport.

6. Rapport de la deuxième session du Comité sur le Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées

La Commission, à sa quinzième session ordinaire, a demandé à son Secrétaire d'assurer la complémentarité entre le Comité des pêches de la FAO et la Commission, en particulier pour ce qui est des ressources génétiques aquatiques³. Elle a également réaffirmé qu'il était important d'inviter le Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées du Comité des pêches, lorsque celui-ci se réunirait, à apporter son concours à l'élaboration du rapport sur L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et a demandé à être informée, par l'intermédiaire de son Bureau, des contributions qui seraient fournies par le Groupe de travail consultatif. Elle a également réaffirmé qu'il était important d'inviter le Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées du Comité des pêches, lorsque celui-ci se réunirait, à apporter son concours à l'élaboration du rapport sur L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde et a demandé à être informée, par l'intermédiaire de son Bureau, des contributions qui seraient fournies par le Groupe de travail consultatif.

La deuxième session du Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées s'est tenue les 19 et 20 octobre 2017. Le rapport de la réunion est résumé dans le document intitulé *Résumé du rapport de la deuxième session du Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées (CGRFA/WG-AqGR-2/18/4)*. La version intégrale du rapport de la réunion figure dans le document portant la cote **CGRFA/WG-AqGR-2/18/Inf.3**.

7. Accès aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant

En 2015, la Commission s'est félicitée des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages)⁴. La Conférence de la FAO, à sa trente-neuvième session, tenue en juin 2015, a constaté avec satisfaction l'établissement des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages et a invité les Membres à les prendre en considération et, selon qu'il conviendrait, à les utiliser.

Les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages visent à aider les gouvernements à envisager d'élaborer, adapter ou mettre en œuvre des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages, afin de tenir compte de l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, de leur rôle particulier au service de la sécurité alimentaire et des spécificités des différents sous-secteurs de ces ressources, tout en se conformant, selon qu'il convient, aux instruments internationaux en matière d'accès et de partage des avantages, comme le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité) et le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (le Protocole de Nagoya) relatif à la Convention sur la diversité biologique (CDB).

À sa dernière session, la Commission «est convenue de produire des notes explicatives non prescriptives visant à illustrer, dans le cadre des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages et afin de les compléter, les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des RGAA et les pratiques qui

³ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 64.

⁴ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 22 ii).

leur sont propres»⁵. La Commission a invité les membres, les observateurs et autres parties prenantes à fournir toute contribution utile à la rédaction de ces notes explicatives, notamment sur leur expérience pratique de la mise en œuvre au niveau national de mesures relatives à l'accès et au partage des avantages. La Commission a invité les membres, les observateurs et autres parties prenantes à fournir toute contribution utile à la rédaction de ces notes explicatives, notamment sur leur expérience pratique de la mise en œuvre au niveau national de mesures relatives à l'accès et au partage des avantages. Elle a également demandé au Secrétariat d'organiser, en collaboration avec les secrétariats du Traité et de la CDB, un atelier international sur l'accès et le partage des avantages pour les RGAA, afin de produire des résultats qui permettront d'élaborer les notes explicatives.

Le document intitulé *Projet de notes explicatives décrivant, dans le contexte des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, les caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AqGR-2/18/5)* présente brièvement les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, décrit en détail la pertinence des caractéristiques propres aux RGAA dans le cadre des ressources génétiques aquatiques et identifie des domaines dans lesquels les notes explicatives pourraient aider les gouvernements à prendre en compte, dans l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages, l'importance des ressources génétiques aquatiques, leur rôle particulier au service de la sécurité alimentaire et leurs spécificités.

Les contributions aux notes explicatives figurent dans le document intitulé *Contributions des Membres et des observateurs sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant (CGRFA/WG-AqGR-2/18/Inf.6)*. Les *Résultats de l'atelier international sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant* sont présentés dans le document portant la cote *CGRFA/WG-AqGR-2/18/Inf.7*. En outre, une version préliminaire du compte-rendu de l'Atelier international a été mise à la disposition du Groupe de travail (*CGRFA/WG-AqGR-2/18/Inf.8*).

8. Informations séquentielles numériques concernant les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a établi un nouvel axe de travail sur les «informations génétiques numériques». Elle a demandé au Secrétariat de préparer, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, une étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels qui concerne «les informations génétiques numériques» sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, afin de fournir, entre autres, des informations sur la terminologie utilisée dans ce domaine, sur les acteurs concernés par les «informations génétiques numériques», sur les types d'utilisations des «informations génétiques numériques» et leur portée, notamment:

- la caractérisation,
- la sélection et l'amélioration génétique,
- la conservation,
- le recensement des RGAA,

ainsi que sur la pertinence des «informations génétiques numériques sur les RGAA» pour la sécurité alimentaire et la nutrition, afin de faciliter l'examen par la Commission, à sa prochaine session, des incidences de l'utilisation des «informations génétiques numériques» sur les RGAA pour la conservation et l'utilisation durable des RGAA, et notamment l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation⁶.

Comme l'a demandé la Commission, le document intitulé *Examen du projet d'étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels sur les «informations génétiques numériques» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AqGR-2/18/6)* invite le Groupe de travail à examiner le *Projet d'étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels sur les «informations génétiques numériques»*

⁵ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 25 iii).

⁶ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 86.

concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AqGR-2/18/Inf.10) et à y apporter ses contributions.

9. Projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé à la FAO d'élaborer un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés, en tenant compte des opinions des membres et des observateurs, des conclusions du rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de toute autre information pertinente, pour examen par les groupes de travail techniques et la Commission à leurs sessions suivantes⁷.

Le document intitulé *Projet de plan de travail concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AqGR-2/18/7/Rev.1)* récapitule les activités réalisées ces dix dernières années par la Commission dans le domaine des micro-organismes et des invertébrés et présente un projet de plan de travail pour les activités futures de la Commission dans ce domaine, en vue de son examen par le Groupe de travail.

10. Projet révisé de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a mis à jour les principaux résultats et étapes 2018-2027 du Programme de travail pluriannuel⁸ et elle est convenue que le Plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁹ adopté à sa quatorzième session ordinaire demeurait valable pour le moment. Toutefois, elle a demandé à la Secrétaire d'inviter les membres et les observateurs à formuler, pendant la période intersessions, des observations sur le projet de Plan stratégique, et de réviser le document en tenant compte des observations reçues, des éléments pertinents de niveau international et du Cadre stratégique de la FAO.

Une version révisée du projet de Plan stratégique, tel qu'examiné par le Bureau de la Commission, figure à l'Annexe I au document intitulé *Projet révisé de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-AqGR-2/18/8/Rev.1)*, en vue de son examen par le Groupe de travail.

11. Questions diverses

12. Adoption du rapport

⁷ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 78.

⁸ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, *Annexe C*.

⁹ CGRFA-14/13/Rapport, *Annexe I*.

Annexe 1. Calendrier provisoire

Date et heure	Point de l'ordre du jour	Intitulé	Document de travail
Lundi 23 avril 2018			
Matin			
10 heures – 13 heures	1	Ouverture	
	2	Élection du Président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur	
	3	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA/WG-AqGR-2/18/1 CGRFA/WG-AqGR-2/18/1 Add.1/Rev.1
	4	Présentation du projet de rapport révisé sur <i>L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA/WG-AqGR-2/18/2
Lundi 23 avril 2018			
Après-midi			
15 heures – 18 heures	5	Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur <i>L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA/WG-AqGR-2/18/3
Mardi 24 avril 2018			
Matin			
10 heures – 13 heures	6	Rapport de la deuxième session du Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées	CGRFA/WG-AqGR-2/18/4
	7	Accès aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant	CGRFA/WG-AqGR-2/18/5
	8	Informations génétiques numériques concernant les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-2/18/6
Mardi 24 avril 2018			
Après-midi			
15 heures – 18 heures	9	Projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-2/18/7/Rev.1

	10	Projet révisé de plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA/WG-AqGR-2/18/8/Rev.1
	11	Questions diverses	
Mercredi 25 avril 2018 Après-midi			
15 heures – 18 heures	12	Adoption du rapport	